

Le petit Saint-Seurinnois

Bulletin d'information communal - Décembre 2022 - N° 44



Département
de la Gironde



Sommaire

Infos municipales 04-10

- Le mot de l'école	p.04
- Bibliothèque	p.04
- Vendanges 2022	p.04
- Sécheresse 2022	p.04
- Cimetière	p.05
- Cathéchisme	p.05
- Maison des jeunes	p.05
- Plan de sauvegarde	p.05
- Voirie	p.06
- Nettoyage de la fontaine	p.07
- Règles de vie communales	p.08
- Traitement des déchets	p.09-11

Associations 12-15

- Liste des associations	p.12
- A.C.C.A. Chasse	p.12
- Art Club	p.12
- La machine d'antan	p.12
- Fighting Full boxing club	p.12
- A.S.S.S. Foot	p.13
- Maison du tourisme et du vin	p.14
- MAM	p.14
- Comité des fêtes	p.15
- Bushido Karaté club	p.16
- Loisirs et amitié section marche	p.16

Les artisans et commerçants 16-17

Le saviez-vous ? 18-19

- Quilles de sept	p.18
- Cadeaux de Noël	p.18
- Contrôle de l'eau	p.18
- Opération cartouches 2022	p.18
- Nouveaux professionnels	p.18
- Des métiers d'avenir dans la viticulture	p.18-19
- Article de presse sur la loi littoral	p.19
- Mme Gaillard	p.19
- Le médoc des lavandières	p.20

Recettes 21

Jeux 22

Etat civil / manifestations 23



.....
Directeur de la publication:
Gérard ROI, Maire de Saint-Seurin-de-Cadourne.

Réalisé par la commission information, communication extérieure, culture:
Gina MUNK, Béatrice VERGEZ, Christine CHEVRIER, Sandra NEGRIER,
Sandra LABOY, Virginie PERRAULT, Frédéric LARROQUE, Agnès MATHIEU

Toutes les informations sur notre site internet:
www.saint-seurin-de-cadourne.fr

Mise en page et impression :
Editions Conseils Informations
www.conseil-information.com

Reproduction totale ou partielle interdite

Mes amis,

Enfin, nous entrevoyons un petit rayon de soleil dans nos vies tristement perturbées depuis 2 ans.

La COVID-19 et « ses cousins » semblent perdre de leur agressivité et c'est tant mieux car ils paraissaient parfois l'inoculer aux gens eux-mêmes. C'est vrai, le monde développe une amertume hors norme pour des futilités.

C'est, je pense, le résultat d'un isolement forcé, accompagné de l'impossibilité d'échanger normalement nos joies et nos peines. Mais, n'en parlons plus... c'est fini...

L'été a permis les retrouvailles, les sorties épicuriennes, les soirées dansantes et toute cette chaleur dont a besoin l'être humain – notre différence avec l'animal en somme.

Sur le plan purement communal, nous nous sommes attachés à terminer décevantement nos offres locatives. Ainsi, l'appartement sur la Maison des Jeunes est terminé et loué. De même, l'acquisition faite en début d'année de l'immeuble Ambach: ce logement est entièrement restauré et loué à une gentille famille de 6 enfants.

Ce qui porte notre patrimoine à 15 locations à des prix « très sociaux », utiles financièrement à la bonne marche de la « maison ». Imaginez que sans cette manne, pour un train de vie financier équivalent, ce serait 7 à 8 % d'impôts supplémentaires qu'il aurait fallu percevoir.

Je précise tout de même que c'est grâce à la volonté unanime des membres du conseil et des personnes associées bénévoles que nous avons réussi ce petit exploit. Je ne les remercierai jamais assez.

L'entretien général de notre village se fait mieux, avec moins de pénibilité, grâce à l'acquisition de divers matériels adaptés. Nos passes, nos bords de routes ont meilleure mine. J'aimerais que parfois les « insatisfaits » (il y en aura toujours) reviennent 10 ans en arrière !! Nous n'avons pas de photo... dommage !

Notre école tourne bien, l'ambiance et les résultats des enfants sont prometteurs. Merci à toute l'équipe d'enseignants et à Tony. Merci à M. et Mme GUDER du Trale pour leur don qui a servi à l'achat du mur d'escalade.

Le foot se maintient bien.
La MAM est bien répartie.

Le point jeune reste la fierté de Sandrine et de la commune. Nos « petits » s'y retrouvent avec bonheur. Ce n'est pas un investissement perdu.

« L'instant de St-Seurin » brille pour sa qualité. La Guinguette a enregistré une bonne saison.

Les marchés gourmands : là, c'est le tabac. Entre 500 et 600 personnes se sont retrouvées dans une ambiance bon enfant, bercées par une musique reflétant la jeunesse passée et présente. Rien que des encouragements. Cela fait plaisir. Le feu d'artifice plusieurs fois reporté a pu avoir lieu. Magnifique !!!

Pour l'année 2023 et si tout va bien, plusieurs « gros morceaux » sont sur la table :

- La future Résidence pour Personnes Agées (RPA) prévue rue de Quimper : 8 logements pour nos aînés devraient être en cours de construction.
- Nous nous sommes récemment rendus à Serreslous-et-Arribans (Landes) afin de visiter une réalisation formidable dans ce village très dynamique de 200 habitants. C'est la preuve que tout est possible pour peu que l'on s'attache au devenir de tous les citoyens.
- La digue de protection de la Maréchale maintes fois évoquée va enfin connaître son édification. Les études sont positivement terminées. Il reste juste l'enquête publique qui, vu l'enjeu pour la sécurité des habitants, ne saurait être négative. Sitôt ces derniers documents produits, ce sera le tour des entreprises d'apparaître sur site.
- Et pour couronner le tout, le Syndicat d'Assainissement de St-Estèphe me confirme le lancement d'exécution de la tranche de tout le hameau de la Maréchale qui faisait partie de mes requêtes successives auprès de Madame Saintout, notre présidente.

Concernant la voirie et les accotements : nos employés municipaux font un travail remarquable. La signalisation au sol vient d'être rafraîchie. Mais, de grâce, veuillez entretenir vos trottoirs et pas de porte. Nous n'avons plus le droit aux pesticides et c'est votre bien, associé à l'image de la commune. Merci de vos efforts.

Je pense avec un certain bonheur que si tous ces chantiers arrivent à leur terme, toute la confiance que vous avez accordée à cette équipe municipale aura trouvé son sens.

Je vous remercie et vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année associées à mes vœux de santé et de joie pour 2023.

Avec toute mon amitié
Le Maire,
Gérard ROI

Le mot de l'école

La rentrée des classes s'est effectuée de manière conviviale, sous un soleil radieux, avec le retour du petit-déjeuner traditionnel. Nous accueillons chaleureusement Mme SAUVAT, qui remplace Mme ROCHETEAU et prend en charge les élèves de CP, CE1 et CE2.

Chaque année scolaire est l'occasion de compléter l'offre éducative proposée dans notre petite structure rurale. Cette fois, c'est un mur d'escalade qui vient judicieusement exploiter le bac à sable. Les cinquante enfants de l'école peuvent aujourd'hui mesurer leur chance de bénéficier d'un équipement pédagogique varié et de qualité.



Cette année, de l'aide aux devoirs sera proposée par les professeurs en dehors des heures de cours, ainsi qu'une initiation aux échecs et à la gymnastique artistique et sportive.

Dans le cadre d'un projet « apprendre à rouler à vélo » pour les enfants de 9-10 ans, l'école récupère des vélos, adaptés et en état, pour équiper les élèves qui n'en n'ont pas. Si vous voulez faire un don, vous pouvez vous signaler auprès des professeurs, par téléphone ou sur place aux heures de sortie des cours.

Le directeur, Tony LALANDE

Bibliothèque

Un matin, en écoutant la radio, j'ai entendu : Livre, et Libre ont même racine : liber en latin. Le dictionnaire confirme ce qui a été dit.

La lecture nous entraîne dans une captivante traversée du temps, explorant des événements célèbres ou plus inattendus.

Avec un livre, il nous est facile de partir, de s'éloigner des soucis quotidiens, de vivre une aventure, de se découvrir, de mieux se connaître, de rire, de sourire et de partager.

Nous vous invitons à venir à la Bibliothèque :

- le mercredi de 15 heures à 18 heures

- le vendredi de 16 heures à 17 heures

Une météo maussade annoncée pour le week-end : Foncez à la Bibliothèque, Franchissez la porte du Club de Lecture pour emprunter un livre qui ensoleillera votre fin de semaine, devant un feu de cheminée avec une tasse de thé, une infusion. Quel bonheur ? Un luxe que vous pouvez vous offrir.

A très bientôt

Béatrice Vergez

Vendanges 2022

L'année 2022 a été marquée par des épisodes naturels compromettant malheureusement la quantité du millésime 2022 mais sans altérer la qualité de nos raisins. Nos viticulteurs ont ramassé un raisin de qualité et donc un vin qui va encore ravir nos tables et nos convives.

Malgré une conjoncture économique difficile, le travail continue et nous leur souhaitons bon courage.

Sandra NEGRIER

Sécheresse 2022

La commune souhaite identifier les propriétaires qui ont constaté des dégradations apparues sur leur habitation, consécutives à l'épisode de sécheresse durant l'été 2022.

Ce recensement permettra à la commune de solliciter le classement en état de catastrophe naturelle auprès de Madame la Préfète de la Gironde. Pour les dommages intervenus en 2022, la demande pourra être formulée à partir de janvier 2023.

Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment sur la commune et que vous avez constaté des dégradations liées à cette sécheresse, nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous et de le déposer au secrétariat de la mairie avant le 23 décembre 2022.

Cependant, nous vous invitons à effectuer une démarche auprès de votre assureur dès que vous constatez les dégâts qui pourraient être liés à la sécheresse.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données à cette démarche.

..... Recensement des habitations ayant subi des dommages

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ - 33 180 SAINT-SEURIN DE CADOURNE

Description des dégâts constatés (Si possible, merci de joindre des photos) : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Cimetière

Le cimetière est l'affaire de tous, nous vous informons que le désherbage avec des produits chimiques est interdit. La commune se charge de l'entretien des espaces publics et il est de notre devoir à chacun de maintenir nos tombes en bon état et d'en désherber les abords. Lors de la Toussaint, nous honorons tous nos disparus en fleurissant les tombes de chrysanthèmes ou autres plantes. Une fois fanées, elles peuvent être replantées au lieu d'être jetées. Ce serait un geste positif de les garder ou de les donner afin de faire perdurer la mémoire de ce moment.

Si vous désirez acheter une concession des tombes qui ont été déclarées en état d'abandon, merci de vous rapprocher de la mairie.

Nous vous remercions tous de votre implication afin de garder une vision agréable de ce lieu de recueillement.

Stéphane BIROT

Cathéchisme

Combien d'enfants baptisés de Saint-Seurin suivent le catéchisme? En demandant le Baptême, les parents s'engagent à donner une formation religieuse à leur enfant.

Sans parcourir trop de distance, vous avez l'opportunité de rejoindre le groupe de Saint-Seurin de Cadourne puisque la Mairie nous met la Bibliothèque à notre disposition. Les inscriptions peuvent être prises pour les enfants à partir du CE2, le vendredi de 16 h à 17 h à la Bibliothèque.

Vous pouvez me joindre au 06.41.19.43.31.

Les parents sont invités à suivre la rencontre d'une durée de une heure par semaine en temps scolaire.

Cette année, nous avons eu la joie d'accompagner Luna pour sa Première Communion.

Très bonnes et Saintes fêtes de Noël dans toutes vos familles.

Béatrice VERGEZ

Maison des Jeunes

Cette année fut bien remplie, nous avons pu reprendre nos habitudes après deux ans de pandémie.

Après la réussite de nos 10 jeunes à la formation des gestes aux premiers secours, nous avons continué notre projet sportif avec la découverte du sport à la plage comme le SPACE BALL, BEACH VOLLEY, BEACH TENNIS.

Nous avons fait aussi de l'Escape Game, de l'accrobranche, Bubble Bump, Laby-Médoc, Cinéma ainsi que des **activités** sur place, puisque nous avons à notre disposition le city stade, le terrain de tennis, jeux de société etc..

Le partage, le respect, la convivialité et la bonne humeur font partie de la cohésion d'un groupe, c'est pour cela que cette année, nous avons improvisé un mini camping dans le jardin de la maison des jeunes avec l'accord de la municipalité. Ce fut une totale réussite, grillades, jeux, musique ont rythmé notre soirée et notre nuit qui fut courte également.

Alors si tu ne sais pas quoi faire lorsque tu n'as pas cours, rejoins nous pour pratiquer du sport, de la pâtisserie ou tout simplement pour passer un bon moment entre jeunes.

La maison des jeunes est ouverte à tous les Saint-Seurinois de 11 à 17 ans, tous les mercredis de 13h00 à 17h00 ainsi que les vacances scolaires sauf Août et Noël.

Les jeunes se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Sandrine Meynieu



Plan Communal de Sauvegarde

Ce plan doit être mis à jour régulièrement, afin de recenser les personnes isolées, vivant seules ou médicalisées. Merci de bien vouloir vous faire connaître à la Mairie.

Voirie

Afin d'assurer une meilleure sécurité, le renouvellement de certaines portions de la signalétique au sol a été réalisé dernièrement.



La Fontaine s'est fait une beauté

Le 11 juin quelques bénévoles se sont armés de leurs outils pour faire peau neuve à notre Fontaine.

Merci à tous pour votre implication pour entretenir notre beau village.

Merci également à Mme BLANC qui assure régulièrement l'entretien des abords.



Règles de vie communale

Le civisme contribue à préserver au quotidien une ville agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement coutumier. Le civisme, c'est l'affaire de tous !

LE BRUIT

Contrairement à une idée répandue, le bruit est réglementé de jour comme de nuit. Dans la journée, des plages horaires sont définies pour les activités les plus bruyantes. Ainsi, les travaux de jardin et de bricolage nécessitant l'utilisation d'outils bruyants (perceuse, scie mécanique, tondeuse, tronçonneuse...) doivent être effectués à des horaires précis :



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés le matin de 10h à 12h

Suivant Arrêté Préfectoral du 22 avril 2016

ABOIEMENTS ET DIVAGATION DE CHIENS



Les aboiements excessifs sont passibles d'une contravention. La divagation peut entraîner des accidents avec les piétons, les cyclistes ou les automobilistes. Le propriétaire est toujours responsable de son animal et des actes qu'il occasionne. Aussi les animaux doivent être tenus en laisse dans les lieux publics. Tout chien divaguant sur la voie publique peut être capturé et conduit à la SPA. Sa récupération est passible d'un rappel à la loi.

Suivant ARRETE DIVAGATION CHIENS CHATS

TROTTOIRS ET CANIVEAUX



La loi impose à tous les habitants de nettoyer le trottoir et le caniveau au droit de leur habitation. La balayeuse passe régulièrement dans les rues et assainit quant à elle les caniveaux. Les propriétaires de chiens sont priés de respecter les trottoirs et les rues en ne laissant pas leurs animaux les souiller, sinon en nettoyant les déjections laissées par leurs chiens.

Suivant ARRETE NETTOYAGE DES RUES
Suivant ARRETE DEJECTIONS CANINES

FEUX À L'AIR LIBRE

Les feux à l'air libre sont interdits, sur tout le territoire de la commune, toute l'année.

Suivant Arrêté Préfectoral 29 juin 2016



LES POUBELLES SUR LES TROTTOIRS

Nous avons pu constater que des poubelles surchargées restent sur les trottoirs entre deux collectes, certains déchets se répandent inévitablement sur le trottoir. Outre l'impact sanitaire, il y a aussi la nuisance pour les promeneurs. Nous vous informons que les bacs doivent être présentés couvercles fermés afin que ce genre de désagrément ne soit pas possible. Nous vous remercions de faire le nécessaire. Merci de votre compréhension.



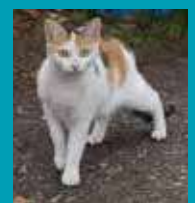
PROLIFÉRATION DES CHATS

Nous constatons journalièrement la présence de chats sauvages en prolifération.

Il n'est pas concevable de « faire naître des animaux » pour les abandonner à la charge de la collectivité.

Devant un tel manque de civisme, si rien n'est réglé au 31 décembre 2022, la municipalité va être amenée à instaurer un règlement de police assorti d'amendes pécuniaires au détriment des personnes abritant ou entretenant des animaux errants.

Je ne tiens pas à en arriver là. Prenez vos responsabilités là où elles sont en cause.



Le Maire Gérard ROI

Traitement des déchets

Faites une fleur à la nature

www.smicotom.fr

JOUR DE COLLECTE

Tournée Ordures ménagères + Bio déchets

- Jour de collecte : Mardi après-midi
- Fréquence : 1 fois par semaine

Tournée Emballages/Papier

- Jour de collecte : Jeudi après-midi
- Fréquence : Tous les 15 jours

Jours fériés non collectés*

- 1^{er} janvier
- 1^{er} mai
- 25 décembre

* La collecte sera décalée d'un jour jusqu'à la fin de la semaine concernée.

Par exemple, si le jour férié tombe un jeudi. Les collectes du jeudi seront effectuées le vendredi et celles du vendredi et du samedi. La collecte sera décalée d'un jour jusqu'à la fin de la semaine concernée. Toutes les communes sont concernées par le décalage de jour.

La collecte du verre

Depuis mai 2019, le verre est collecté en borne d'apport volontaire.

3 bornes sont à votre disposition dans le village :

- 1 au Trale
- 1 à la Maréchale
- 1 Sur le parking du stade, cette borne est dite « gros producteurs » sur un côté, il y a un opercule pour les particuliers et de l'autre côté une grande trappe fermée à clef pour les professionnels.

Les déchets verts et organiques

À la maison, nous produisons des déchets dits organiques (épluchures de légumes, restes de repas).

Ils composent 27 % de notre poubelle d'ordures ménagères. De son côté, l'entretien du jardin (tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies...) représente à lui seul environ 160 kg de déchets verts par an et par personne. Il existe des solutions pour leur offrir une nouvelle vie.

Nous pouvons les valoriser et les recycler nous-mêmes grâce au compostage, au broyage et au paillage.

Ces pratiques, inspirées du processus de régénération dans la nature, améliorent la fertilité de la terre de nos jardins ou de nos plantes en pot, sans produits chimiques.

Un geste doublement bénéfique : nous réduisons les déchets produits et nous faisons du bien à nos plantations.

En plus, c'est facile et c'est gratuit !



Le compostage

5 règles pour réussir son compost

Mélanger les déchets entre eux

Pour bien composter, il faut mélanger des catégories opposées, en les brassant dès le départ ou en les disposant en couches alternées

<p>déchets carbonés...</p> <p>Tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons, etc.</p> <p><i>Seuls, ils se compostent très lentement.</i></p>	<p>... et déchets azotés</p> <p>Déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc.</p> <p><i>Ils se dégradent très facilement et ont tendance à pourrir (c'est notamment le cas des tontes de gazon).</i></p>
<p>déchets humides ...</p> <p>Déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc.</p> <p><i>L'eau qu'ils contiennent est très utile au processus, mais seuls, ils se tassent et s'asphyxient, générant des écoulements de jus et des odeurs désagréables.</i></p>	<p>... et déchets secs</p> <p>Branches, paille, papiers, sciure, etc.</p> <p><i>Seuls, ils ne se compostent pas.</i></p>
<p>déchets grossiers ...</p> <p>Tailles et déchets fibreux broyés.</p> <p><i>L'enchevêtrement de ces matériaux crée des vides dans lesquels l'air peut circuler, ce qui facilite l'aération. Cependant, s'ils sont trop nombreux, ils risquent d'entraîner un dessèchement trop rapide des déchets en compostage.</i></p>	<p>... et déchets fins</p> <p>Déchets de cuisine, sciure, tontes de gazon, etc.</p> <p><i>Ils se tassent facilement, empêchant le passage de l'air.</i></p>

COMMENT LIMITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS

① Privilégiez certains espaces et végétaux : intégrez dans votre jardin un potager, une rocaille, un bassin ou des arbustes en formes libres dont la production de déchets verts est extrêmement limitée. À l'inverse, limitez au maximum les pelouses, haies taillées, thuyas, laurier-palmes, etc. Bien choisir c'est par exemple préférer les arbustes fleuris à des haies dont la croissance est beaucoup plus rapide.

② Limitez les tontes !

- utiliser du gazon rustique, moins fragile au piétinement,
- semer des variétés à croissance lente,
- tondre la pelouse un peu plus haute (plus de 5 cm).

③ Aménagez des zones "sauvages"

Pensez que vous pouvez réserver des zones plus sauvages dans votre jardin. La pelouse fait alors place à la prairie. Ces zones favoriseront le maintien de la faune auxiliaire essentielle pour l'équilibre écologique de votre jardin. En laissant de petits branchages liés en fagots, vous offrez un abri utile aux insectes.

④ Pratiquez le mulching

Le mulching permet le recyclage sur place des tontes de pelouses. Cette technique évite le ramassage puis la gestion des tas d'herbe.



Le broyage

Réduisez le volume de vos déchets !

Avec le broyage, vous pouvez réduire le volume de vos déchets verts de 70 kg/an. Il permet de réutiliser directement les déchets verts sur place, en paillage ou apport de matière brune pour le composteur.

Le paillis, protecteur et nourricier

La technique du paillage est toute simple : il suffit d'étaler une couche de paillis sur le sol de votre jardin, la nature fera le reste.

Pailler avec quels déchets ?

- Des feuilles mortes, qu'elles soient tendres ou coriaces,
- Des brindilles et des branches, coupées en menus morceaux ou broyées,
- Des résidus de jardin, des déchets végétaux de cuisine (épluchures...).

Limitier le gaspillage alimentaire

- Utiliser les déchets de cuisine pour composter ou pailler, c'est bien.

Les réduire, c'est encore mieux ! Et en particulier en limitant le gaspillage alimentaire, qui représente en France 30 kg par an et par habitant.

Retrouvez tous les conseils sur

www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/alimentation

La Recyclerie

le tri pour une nouvelle vie

La recyclerie du SMICOTOM a démarré son activité le 1er juin 2017. Destinée à favoriser la réduction des déchets en développant une économie circulaire et solidaire dans le Médoc, le bâtiment de 500m², situé à Naujac-sur-Mer, permet de donner une nouvelle vie aux objets en état de servir et dont les propriétaires n'ont plus d'usage.

Le fonctionnement de la collecte des objets

Les usagers des services du SMICOTOM sont invités à déposer leurs objets dans les déchèteries du territoire. Le SMICOTOM se charge ensuite de leur rapatriement vers la recyclerie et de leur traitement. L'apport volontaire à La Recyclerie est possible pour le gros mobilier exclusivement sur rendez-vous.

Contactez l'équipe de La Recyclerie :

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00
au 05 56 59 94 22.

Les objets collectés

- le textile en parfait état (sans trou, sans tâche), propre et plié,
- les chaussures en parfait état (sans trous, sans tâches),
- le linge de maison en parfait état (sans trou, sans tâche), propre et plié,
- la vaisselle, les contenants, les couverts, les poêles, casseroles, faitout, ustensiles...
- le matériel de bricolage et le matériel de jardinage,
- les instruments de musique, les CD, DVD, vinyles, les cassettes vidéo et audio, les jeux vidéo,
- les objets de décoration,

DÉCHETS D'AMIANTE NOUVELLE FILIÈRE DISPONIBLE

Tous les déchets d'amiante sont des déchets dangereux. Ceux-ci ne peuvent pas être recyclés mais doivent suivre une filière d'élimination adaptée.

À partir du 4 juillet, le SMICOTOM rend disponible la collecte sur le centre de traitement à Naujac-sur-Mer et le quai de transfert à Saint-Laurent-Médoc sur demande préalable et prise de rendez-vous. Consulter le site du SMICOTOM.

Ce nouveau service est accessible aux particuliers et professionnels du territoire et aux professionnels effectuant des chantiers sur la zone d'intervention du syndicat.

De quels déchets d'amiante parlent-on ?

AUTORISÉS

Amiante ciment ou
amiante lié tels que :

- plaques ondulées
- plaques supports de tuile
- ardoises
- produits plans
- tuyaux
- canalisations
- jardinières

NON AUTORISÉS

Amiante floquée tels que :

- calorifugeage
- faux plafonds contenant de l'amiante
- dalles vinyles
- tous les matériaux contenant de l'amiante friable

Ces déchets doivent être gérés par des professionnels agréés.



- les articles de sport et de loisirs,
- l'électroménager,
- les jouets et jeux (complets),
- les livres,
- les luminaires,
- le mobilier,
- les appareils multimédias,
- le matériel de puériculture.

Horaires d'ouverture et coordonnées

La boutique est ouverte au public de 10h00 à 17h00 :
tous les mercredis et le 1^{er} samedi de chaque mois.

SMICOTOM

La Recyclerie, rue de la Gravière
33990 NAUJAC-SUR-MER
Tel : 05 56 59 94 22

Moyens de paiement acceptés

- Espèces
- Carte bancaire à partir de 5 euros
- Chèques jusqu'à 30 euros sur présentation de la carte d'identité



Information sur la prestation de broyage à domicile pour les personnes ne disposant pas d'internet

L'entretien du jardin (tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies, élagage d'arbres) représentée à lui seul 180 kg de déchets verts par foyer (données Smicotom 2020), beaucoup de temps et beaucoup de sueur !



On coupe, on ramasse, on charge, on transporte en déchèterie, on décharge... et pourtant c'est de l'or pour le jardin !

Il existe des solutions pour les utiliser à domicile grâce au broyage.

À partir de 2022, le SMICOTOM propose une prestation de broyage à domicile via un prestataire (Med'Loc).

En bref, vous coupez, nous broyons, vous utilisez votre broyat à domicile.

→ **Coût de l'intervention**

- Forfait 1h00 : déplacement, installation, broyage et nettoyage : 60 euros TTC incompressible
- Forfait 30 min supplémentaires (toute 1/2h entamée est due) : 15 euros TTC

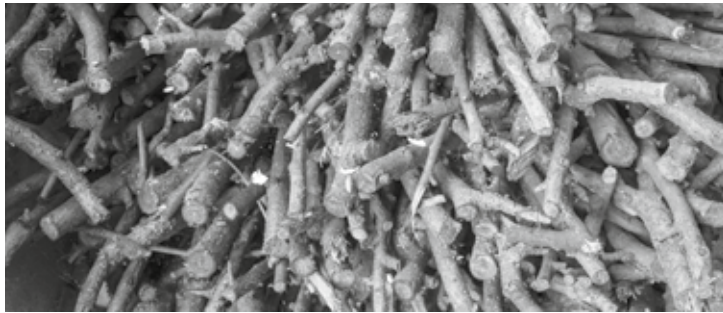
Limite d'intervention de 2h00

Le SMICOTOM finance 20 euros du forfait de la première heure de prestation dans la limite de deux demandes par an. Il reste alors 40 euros de la première heure à charge du particulier dont 50% est éligible au crédit d'impôts.

Concrètement :

Pour 1h00 de broyage	Pour 1h30 de broyage	Pour 2h00 de broyage
Coût total TTC : 60 €	Coût total TTC : 75 €	Coût total TTC : 90 €
Prise en charge par le Smicotom : 20 € TTC		
À charge du demandeur : 40 €	À charge du demandeur : 55 €	À charge du demandeur : 70 €
Éligible au crédit d'impôt : 20 €	Éligible au crédit d'impôt : 27.50 €	Éligible au crédit d'impôt : 35 €
Coût réel de la prestation : 20 €	Coût réel de la prestation : 27.50€	Coût réel de la prestation : 35 €

Astuce : se regrouper avec son voisinage permet de réduire encore les coûts et d'optimiser la venue du prestataire. Facturation unique au nom du demandeur.



Formulaire de demande de prestation de broyage

La demande de prestation de broyage à domicile est à faire en ligne sur le site internet. Le formulaire ci-dessous est à l'usage exclusif des personnes n'ayant pas d'accès à internet.

M. Mme

Nom : Prénom :

Adresse de l'intervention :

Code Postal : Commune :

Tel fixe : Tel portable :

Votre logement : Propriétaire Locataire

Situation du logement : Résidence principale Résidence secondaire

Nature des déchets broyés :

Volume estimé : m³

Je reconnais avoir pris connaissance des obligations me concernant et m'engage à les respecter. En cas de non respect, le prestataire sera en droit d'annuler l'intervention et le Smicotom se réserve le droit de ne pas donner une suite favorable à une autre demande.

Signature du demandeur

Demande à envoyer par courrier à SMICOTOM
Service prévention des déchets
20 zone d'activités
33112 Saint-Laurent-Médoc

Version au 04/01/2022

→ **Déroulé de l'intervention**

- Intervention limitée à 2h00 sur prise de rendez-vous,
- Remise à l'usager en main propre (présence obligatoire) d'une fiche d'intervention en fin de prestation précisant la durée, le volume estimé et le montant dû [paiement sur place]. La facture acquittée sera ensuite transmise par le prestataire. Paiement UNIQUEMENT par chèque OBLIGATOIREMENT au nom du demandeur et à l'adresse de la prestation.



Le Smicotom s'associe à Med'Loc pour la mise en place de la prestation de broyage à domicile.

→ **Modalités de l'intervention**

- Inscription en ligne via le formulaire - formulaire en fin de document pour les gens ne disposant pas d'internet,
- Validation de la demande par le Smicotom, transmission au prestataire,
- Prise de contact de l'entreprise en charge du marché sous cinq jours ouvrés,
- Intervention sur rendez-vous, (le demandeur doit être présent lors de l'intervention)
- Après intervention, la part restant à charge du demandeur devra être payée au prestataire sur place,
- Le prestataire fournit sur place un bon d'intervention.
- Le demandeur recevra la facture par la coopérative agréée au crédit d'impôt (doit être conservé pour la déclaration d'impôt).

→ **Obligation du demandeur**

- Autoriser le prestataire en charge du marché à pénétrer sur la propriété dans l'unique but d'assurer la prestation demandée,
- Regrouper les déchets verts issus de l'élagage ou de la taille de haies de son habitation sur une surface plane et accessible (voie carrossable) depuis laquelle le broyage sera effectué,
- Le tas de déchets verts doit être propre : branches alignées dans le même sens (pas de mikado),
- Respecter la liste des déchets autorisés et le diamètre maximum évoqué (ci-après),
- L'intervention ne dépassera pas les 2h00 maximum. Les déchets verts restant après l'intervention ne seront pas traités,
- Respecter les conditions de sécurité lors de la prestation : ne pas franchir le périmètre de sécurité établi par le prestataire et veiller à ce qu'aucun tiers ou animal ne passe à proximité,
- Conserver le broyat et en assurer son traitement à domicile (il ne pourra pas être déposé en déchèterie ou à la collecte [dans le bac vert ou noir] et le prestataire ne pourra pas repartir avec),
- Prévenir le prestataire dans un délai maximum de 48h avant l'intervention en cas de rétractation,
- Demander une occupation temporaire du domaine public à la mairie de son domicile en cas d'intervention sur le domaine public.

→ **Droits du prestataire et du Smicotom**

- En cas de non respect des obligations du demandeur, le prestataire se réserve le droit d'annuler l'intervention.
- Le Smicotom se réserve le droit de refuser la prise en compte d'une nouvelle demande si le demandeur a fait l'objet de remarques/observations négatives de la part du prestataire.

→ **Les déchets autorisés et interdits**

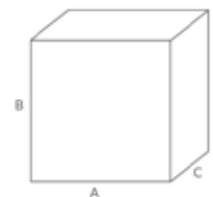
AUTORISÉS

- tailles de haies en tout genre (y compris les feuillages persistants),
- branches inférieures à 15 cm de diamètre,
- brindilles.

INTERDITS

- branches de plus de 15 cm de diamètre,
- tonte de gazon,
- tas de feuilles,
- souches d'arbres,
- planches de bois,
- plantes grasses (Yucca, Agave, Aloe Vera...)
- palmiers.

Une fois votre tas de déchets verts fait, évaluez son volume pour faire votre demande.



Volume estimé : A x B x C en mètre

Le volume des déchets verts autorisés doit être évalué lors de la demande. Comment faire ?

→ **Que faire de votre broyat ?**

En compostage



Le broyat est un très bon structurant dans la pratique du compostage. Stockez votre broyat à côté de votre composteur, vous en aurez l'usage très régulièrement. Le compostage est un procédé de fermentation naturelle des matières organiques en présence d'oxygène. Il permet de produire directement dans son jardin un amendement fertile de qualité. Pour transformer ses déchets organiques en compost, il suffit de respecter quelques règles simples.

En paillage



La technique de paillage est toute simple. Il suffit d'étaler une couche de paillis sur le sol de votre jardin, la nature fera le reste. Le paillage nourrit les plantes et améliore le sol. Il protège votre jardin et vos plantes. En savoir plus pour gérer les déchets verts à domicile.

LISTE DES ASSOCIATIONS

Saint-Seurinoises

Nom du président
Coordonnées**St-Seurin St-Estèphe Football Club**

M. Sylvain NEGRIER et M. Nicolas MIQUAU

A.C.C.A. CHASSEM. Eric HERTMANNI
06 79 01 75 14**Amis de Saint Martin GRIPP**M Dominique BOYER
domiboyer@free.fr
06 64 39 98 48**ARTS CLUB**Mme Bénédicte NIEUWAAL
13 route de Lesparre
05 56 59 35 32**Association des Parents d'Élèves**

Non représentée cette année

Fighting Full Boxing ClubMarc TEALDI : 06 30 48 16 02
Jean Willem NIEUWAAL : 06 71 06 55 73**Bushido Karaté Club**Patrick LALANNE
06 67 48 01 74**COMITE DES FETES**M. Stéphane BIROT
Mairie
05 56 59 31 10**Club « Loisirs et Amitié »**Madame Béatrice VERGEZ
Château Grandis
05 56 59 31 16**Club «Loisirs et Amitié»
section Marche**Odette Tereygeol
27 rue Greoges Mandel
odette.tereygeol@gmail.com
06 08 92 40 21**Club « La Machine d'Antan »**Couture et activités assimilées
Agnès 06 64 65 06 14
Chantal 06 40 90 89 83**Syndicat d'Initiative**M. Aurélien ESCUDERO
Place Paul Daumains
05 56 59 84 14

ACCA

Amis Chasseurs,

Nous commençons une nouvelle saison assez difficile car la grippe aviaire est à notre porte, déjà nous avons terminé la saison dernière avec le dernier lâcher sans faisan suite à cette épidémie. C'est un gros casse tête pour les fournisseurs de faisans (contrôle vétérinaire tous les huit jours) ainsi que pour nous, **s'ajoute** le manque d'eau et les fortes températures.

s'ajoutent

Un petit souffle d'espoir sur la commune car nous avons des jeunes permis qui sont motivés pour faire perdurer cette tradition.

Parlons sécurité, pour les battues, la Fédération des Chasseurs de la Gironde reprend les stages de sécurité, pour vous inscrire contacter le numéro suivant: tel 05 57 88 57 00.

En espérant que cette saison soit giboyeuse, nous vous souhaitons une excellente année cynégétique, veillez à votre sécurité et à celle des autres.

Merci à tous.

Le Président



ART CLUB

Notre club compte trois nouvelles adhérentes pour notre plus grand plaisir. Nos vendredis après-midi sont toujours très agréables... thés et biscuits à 4heures. Nous avons un nouveau projet pour la commune qui verra le jour peut-être l'été 2023, nous y travaillons assidûment.



Nous nous retrouverons comme chaque année au marché de Noël.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.



LA MACHINE D'ANTAN

Le Club de couture et assimilés « La Machine d'Antan » a ouvert ses portes pour toutes et tous.

Le lundi et le mercredi de 14H30 à 17H.

Vous pourrez voir quelques unes de nos créations au Marché de Noël du village. Nous vous espérons nombreux.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Chantal et Agnès

FIGHTING FULL
BOXING CLUB

Beaucoup de nouveaux adhérents!

Depuis le 5 septembre le club a réouvert ses portes, nous avons depuis le début de saison une bonne équipe de boxeurs.

Notre association a pour but de te faire découvrir et promouvoir la BOXE pieds-poings, ainsi que le MMA, et quel que soit ton niveau, nous t'accueillons !



Ce sport demande un dépassement de soi-même, tu travailles ton cardio et le renforcement musculaire. Tu seras le/la bienvenu(e).

Nous t'accueillons lundi et jeudi de 19h00 à 21h15. Hommes et femmes, à partir de 14 ans.

Entraîneurs diplômés Marc TEALDI- BPJEPS // Eddy ANGRAND- BMF 3°

Merci à tous, bénévoles, entraîneurs, boxeuses, boxeurs, mairie.

Président : Jan-Willem NIEUWAAL- 06.71.06.55.73



MAIRIE

Adresse.....1 place du 11 novembre 1918
Téléphone 05.56.59.31.10
Mail mairiesaintseurincadourne@orange.fr
Site www.saint-seurin-de-cadourne.fr
Ouverture..... du lundi au vendredi de 10h à 17h



AGENCE POSTALE

Adresse.....Espace Paul Daumains
Téléphone 05.56.59.84.14
Ouverture.... lundi au vendredi 10h à 12h et 13h30 à 16h30
La levée du courrier est à 13h45 du lundi au jeudi,
à 12h le vendredi, à 10h le samedi.



BIBLIOTHÈQUE

Adresse..... Place du 11 novembre 1918
Ouverture.....Mercredi 15h-18h, Vendredi 16h-17h



MAISON DU TOURISME ET DU VIN

Adresse.....Espace Paul Daumains
Téléphone 05.56.59.84.14
Mail mtvstseurin@orange.fr
Site www.saint-seurin-de-cadourne.fr
Ouverture lundi au vendredi.....10h à 12h et 13h30 à 17h30
Fermé tous les jours fériés

EPICERIE « CHEZ SANDRINE »

Epicerie, Dépôt de Pain et viennoiseries,
Tabac Journaux, Jeux FDJ
Ouverturelundi au vendredi 7h30 à 13h et 16h30 à 19h
dimanche et jours fériés 9h à 13h
Fermé.....le samedi
Vente d'huîtres le dimanche matin

ST SEURIN DE CADOURNE



MEMENTO MUNICIPAL

Carte Nationale d'identité / Passeport :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Carte d'Electeur

(Inscription du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année, pour l'année suivante)

Mairie du Domicile

Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

En ligne : www.service-public.fr

Carte Grise

En ligne : www.immatriculation.ants.gouv.fr

Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

Mariage / PACS

Mariage : Mairie du domicile ou de résidence de l'un des parents

PACS : Mairie du domicile ou chez un notaire

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

En ligne www.service-public.fr



AMÉNAGEMENT DE COMBLES
FAUX PLAFOND - CLOISON
ISOLATION - LAINE SOUFFLÉE

Neuf & Rénovation

3, passage des Ecoliers - 33 180 SAINT SEURIN DE CADOURNE
06 82 25 92 47 - seb.degass@orange.fr

Ces gestes qui sauvent...

QUE FAIRE FACE A UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

1) ALERTEZ OU FAITES ALERTEZ LES SECOURS (SAMU 15 ou POMPIERS 18)

2) VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES

Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur.

Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.

Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière.

Regardez et écoutez si la personne respire.



3) FAITES DEUX INSUFFLATIONS

Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement.

Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez.

Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4) VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION



5) LE MASSAGE CARDIAQUE

Si la personne ne respire toujours pas :

Mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains. Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus,

les coudes bloqués. Vos mains doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

6) ET CONTINUEZ AINSI

Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention ! les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.

NUMÉROS UTILES - URGENCES

Centre de Secours : POMPIERS DE PAUILLAC

Téléphone 18
ou 05.56.73.16.80

CLINIQUE MUTUALISTE DU MEDOC

64 rue Aristide Briand 33340 LESPARRÉ MEDOC
Téléphone 05.56.73.10.00

Gendarmerie de LESPARRÉ MEDOC

Téléphone 17
ou 05.56.73.46.70

SAMU 15

Enfance maltraitée 119

Centre antipoison 05 56 96 40 80

SOS Femmes battues 3919

(du lundi au samedi 8h-22h, les jours fériés 10h-20h)

Association personnes âgées 05 56 73 19 50

Pole emploi 3949

Pavillon de la Mutualité à Lesparre 05 56 73 10 00

DÉCHETS

Déchets végétaux

Au «Pas devant» uniquement le Lundi et Vendredi
de 10h à 17h. Maximum 30 minutes

Les encombrants et les déchets végétaux

sont à déposer à la

déchèterie d'Ordonnac. Tel : 05 56 09 06 14

du mardi au vendredi inclus de : 8h30 à 12h00

Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h20

Pour toute information s'adresser au SMICOTOM.

05 56 73 27 40 - www.smicotom.fr

Collecte sélective des déchets ménagers

SMICOTOM : 17-19 rue du Général de Gaulle

BP 18 - 33112 SAINT LAURENT DE MEDOC

Tel : 05 56 73 27 40 - Fax : 05 56 73 27 41

e.mail: contact@smicotom.fr

le mardi : bac à couvercle vert et gris + bio déchets

Le Jeudi (semaine paire) : bac à couvercle jaune

Que faire en cas de brûlure ?

Les gestes essentiels :

• Refroidir la brûlure en l'arrosant immédiatement pendant 5 minutes à l'eau froide, sans pression sur la brûlure.

• Retirer les vêtements pendant l'arrosage, à l'exception de ceux qui adhèrent à la peau.

• **Si la brûlure est très étendue, ou que les cloques sont de grandes tailles** (plus de la moitié de la paume de la main de la victime), la brûlure est dite grave. Il faut allonger la victime sur la région non brûlée. L'installer en position demi-assise si elle présente des difficultés respiratoires. Alerter au plus vite les secours. Surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

• **Si la brûlure est simple**, l'arrosage peut être poursuivi plus de 5 minutes pour limiter la douleur. Ensuite, protéger la brûlure, et ne pas percer la cloque. Surveiller la brûlure : si elle devient chaude, gonfle ou si elle continue à faire mal dans les 24 heures, consulter un médecin.





**CHÂTEAU
CHARMAIL**
Famille d'Kalluin, propriétaire
Cru Bourgeois Exceptionnel
Haut-Médoc

www.chateau-charmail.com - Tél. 05 56 59 70 63

"On ne peut avoir de beaux plans sans les aimer, la nature ne donne rien d'elle-même"



AGENZWEB
L'AGENCE WEB DE PROXIMITÉ

Création de sites web
Animation de vos réseaux sociaux

contact@agenzweb.fr

www.agenzweb.fr

**QUINCAILLERIE
LEGO**

DomPro Des pros équipent les pros.

Fournitures Industrielles
Quincaillerie
Outillage

39, Crs du Général de Gaulle
33340 LESPARRE MEDOC

05 56 73 29 59

www.quincaillerie-lego-lesparre.fr

**Quincaillerie - Outillage - Fer
GAZ - FIOUL - GNR**

ADMINISTRATIONS

Communauté de communes MEDOC COEUR DE PRESQU'ILE

Adresse..... 10 place M^{al} Foch 33340 – LESPARRE MEDOC
Téléphone 05.56.41.66.60
Fax..... 05.56.41.04.35
Mail.....cdc@medoc-cpi.fr
Ouverture.....lundi au vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Conciliateur de justice

A la CDCsur rendez-vous
A la Mairie de Pauillac.....sur rendez-vous
Téléphone05 56 41 41 39

Trésor Public de PAUILLAC

Adresse..... 10 quai Paul Doumer - 33250 PAUILLAC
Téléphone 05.56.59.02.14
Ouverture Lundi et vendredi.....9h à 12h et 13h à 16h
Mardi et jeudi.....9h à 12h

Révision des listes électorales

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la mairie muni d'une carte d'identité ou d'un passeport ainsi que d'un justificatif de domicile.

Assistants sociaux MSA

Uniquement sur rendez-vous au 05 56 01 83 83

Sécurité Sociale (régime général)

Uniquement sur rendez-vous au 05 56 73 21 60

LOCATION

du foyer socio-culturel

St Seurinnois250 €
Extérieurs.....650 €
Associations de St Seurin 50 €
Associations extérieures150 €
CAUTION: 2 chèques de 500 €

Location de chaises et tables

pour 2 jours
chaise:0,50 €
table:2,00 €
lot de 1 table et 8 chaises5,00 €
CAUTION: 75 €

Mais aussi

Vous pouvez également louer à la Mairie : un tractopelle et une mini pelle avec chauffeur (personnel communal) ainsi que de la vaisselle, des chapiteaux et un plancher de bal.



Vacances scolaires 2022-2023



Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Du samedi 4 février 2023 au lundi 20 février 2023	Du samedi 11 février 2023 au lundi 27 février 2023	Du samedi 18 février 2023 au lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Du samedi 8 avril 2023 au lundi 24 avril 2023	Du samedi 15 avril 2023 au mardi 2 mai 2023	Du samedi 22 avril 2023 au mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023		

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

À noter

Les académies de Corse et les départements, collectivités et territoires d'outre-mer ont des dates de vacances scolaires spécifiques. Vous pouvez les consulter sur le simulateur de Service-Public.fr.

ENSEIGNEMENT PERISCOLAIRE

Ecole Le Soc

Tél.....05.56.59.33.37

Accueil Périscolaire

Arche du Pradina,
28 route des Gabarreys - 33250 PAUILLAC

Tél.....05.57.75.22.28

mail.....info.famille@medoc-cpi.fr

Accueil collectif des mineurs

21 route de la Garosse - 33250 SAINT-SAUVEUR

Tél.....05.56.59.60.38

mail.....clsh@medoc-cpi.fr

Relais petite enfance

Arche du Pradina,

28 route des Gabarreys - 33250 PAUILLAC

Tél.....05.57.75.22.28

mail.....rpe.p@medoc-cpi.fr

NOUVEAUX ARRIVANTS

Pensez à vous faire connaître à la Mairie pour avoir toutes les informations de la vie du village.

Nouveauté à partir du 1^{er} janvier

PASS' DÉCHÈTERIES

Obligatoire pour accéder aux déchèteries

Smicotom
Programme innovant pour un service au client

Qu'est ce que c'est ?
Un système d'identification et de suivi.

POURQUOI ?

- ✓ Réserver le service à nos usagers.
- ✓ Réduire les files d'attente.
- ✓ Faire contribuer les gros producteurs de déchets et limiter les abus.

COMMENT ?

- ✓ Rendez-vous sur smicotom.e-recem.net dès maintenant,
- ✓ Créez votre espace et fournissez vos pièces justificatives,
- ✓ Recevez votre Pass'Déchèteries par SMS (un par foyer),
- ✓ Stockez votre Pass'Déchèteries dans votre téléphone.
- ✓ Présentez votre Pass' lors de vos visites sur nos déchèteries à compter du 1er janvier 2022.

Plus d'informations sur www.smicotom.fr - Assistance au 0 800 505 508



Régie publicitaire au service des communautés territoriales
BULLETINS, AGENDAS, PLANS, GUIDES...

www.conseil-information.com
06 58 44 24 58

Cartes de visite, flyers, affiches, brochures, lettres, tampons, gravure ...

print 33

IMPRIMERIE

06 58 44 24 58 - info@print33.fr

Château Sociando-Mallet

2020

Sylvie Gautreau



ST SEURIN/ST ESTEPHE FOOTBALL CLUB Plus de 120 licenciés !!!

Pour résumer la saison 2021-2022, l'équipe senior a eu du mal à maintenir les résultats positifs, une 5ème place sur 10 équipes car 2 équipes ont fait forfait général.

Des changements de coachs au milieu de la saison, n'est jamais facile à faire.

Je remercie M. Potier Rémi ainsi que M. Gonzalez Dylan et M. Migeat Julien qui ont repris l'équipe en route.

Au niveau des vétérans, des résultats en dents de scie et un effectif qui se réduit fortement. Heureusement l'ambiance des 3ème mi-temps est toujours là.

L'entente des jeunes est une réussite. Nous avons des jeunes dans toutes les catégories de U6 à U17.

Nous avons organisé durant le week-end de Pâques un tournoi des jeunes sur 2 jours, du travail mais une super organisation qui nous a permis de réussir un super tournoi : merci au club de Cissac ainsi qu'à tous les bénévoles et parents.

Saison 2022/2023

Pas mal de changements sur cette saison avec l'arrivée d'un nouveau coach M. Meynard Cyril pour l'équipe A.

Vu le nombre de licenciés nous avons été obligés de monter une 2ème équipe séniors ... exceptionnel pour nos petits villages.

Les vétérans ont renforcé leurs effectifs, c'est de bonne augure pour la suite.

Je remercie M. Choveau Tony d'avoir pris la suite de M. Gach Denis...merci beaucoup!

Au niveau des jeunes, cela s'étoffe avec une équipe U19 et surement une 2ème équipe en U15. Ces dernières années ont été compliquées mais notre travail paie avec des dirigeants dynamiques et passionnés. Bravo!

A l'heure d'aujourd'hui nous arrivons à 120 licenciés, c'est remarquable !!!

Babyfoot Année 2018 M. Goulée Philippe
U6/U7 Année 2017/2016 Mlle Josset Laetitia
U8/U9 Année 2015/2014 M. Négrier Vincent et M. Riffaud Baptiste
U10/U11 Année 2013/2012 M. Morisseau Damien
U12/U13 Année 2011/2010 M. Charbleytou Aurélien
U14/U15 Année 2009/2008 M. Brisse Romain et M. De Jesus Christophe
U18/U19 Année 2005/2004 M. Honoré Mickael
Senior A M. Meynard Cyril
Senior B M. Hourcade Jimmy
Vétérans M. Négrier Sylvain

Remerciements : Mairie, sponsors, bénévoles, dirigeants, coachs, joueurs et M. Laujac Jacky

Venez jouer au Club St Seurin St Estèphe Football Club.

Pour plus de renseignements appelez

M. Miquau Nicolas 06 15 99 38 07

ou M. Négrier Sylvain 06 64 39 75 96

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Sportivement.

Sylvain Négrier



MAISON DU TOURISME ET DU VIN

L'année 2022 fut marquée par une nette diminution de la fréquentation et des ventes.

A contrario notre service de proximité (point postal, retrait colis etc...) rencontre toujours un grand succès et ceci grâce à vous et à notre philosophie de la Maison du Tourisme et du Vin.

C'est d'être un trait d'union privilégié entre les Saint Seurinois et les touristes pour servir et informer.

Cette année encore, nous avons développé notre offre oenotouristique en partenariat avec divers acteurs médocains en la matière.

Nous nous efforçons comme toujours de mettre en avant et de manière régulière des artistes car la culture, l'art, l'artisanat, le vin et notre village ont beaucoup d'interaction.

Au niveau des gîtes d'accueil touristique la gamme de service offerte reste remarquable et à ce sujet je souhaite la bienvenue à Marianne et Charles des chambres d'hôtes « La Fontaine » (anciennement le Théâtre).

Pour finir, je tiens à remercier la municipalité pour son soutien indéfectible ainsi que les secrétaires de mairie pour les remplacements occasionnels de Céline grâce à elles, nous pouvons assurer un service permanent.

Céline Druerne, mon conseil d'administration et moi-même, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Aurélien ESCUDERO Président de la MTV



Dégustation des vins de Saint-Seurin-de-Cadourne, comparaison des millésimes 2020 2021

Vendredi 25 mars, l'ODG Médoc, Haut-Médoc et Listrac-Médoc a été invité à la dégustation des vigneron(ne)s de Saint-Seurin-de-Cadourne dans la salle des fêtes de la commune. Cette dégustation est une véritable tradition, se déroulant annuellement depuis maintenant plus de 20 ans.

Le principe de cette rencontre est simple. Sous l'impulsion de leur Maison du Tourisme (MTV) et du vin, les vigneron(ne)s de la commune de Saint-Seurin-de-Cadourne sont invités à faire déguster leur cuvée principale d'AOC Haut-Médoc sur les deux derniers millésimes. Le temps d'une matinée, ils se rencontrent, échangent et dégustent tous ensemble, fédérant ainsi une communauté, celle de Saint-Seurin-de-Cadourne.

C'est Henri Négrier, du Château Moulin de Blanchon, qui a institutionnalisé cette dégustation lorsqu'il était président de la MTV. Nous lui avons demandé la raison d'être de cette action et le secret de sa longévité. Sa réponse est claire. C'est l'échange qui permet à cet événement de perdurer dans le temps. Les vigneron(ne)s se croisent souvent mais ne prennent que trop rarement le temps d'échanger sur les bonnes pratiques, de favoriser l'entraide et de comparer leur vin aux autres vins issus d'un même terroir. C'est également l'occasion de parler du futur de ce terroir et plus largement du territoire.

C'est grâce à ce genre d'action que l'on comprend que l'AOC n'est pas qu'un signe européen ou une

mention traditionnelle, mais une véritable «famille», où ses membres ont plaisir à se retrouver pour évoquer passé, présent et avenir. Aurélien Escudero « Cave La Paroisse », qui a repris le flambeau de la présidence de la MTV compte bien maintenir cette rencontre dans les années à venir.

..... Maison

MAM : Maisons d'assistantes maternelles

Un an après son ouverture, la maison des Cro'mignons a tenu sa promesse et les petits cris des enfants ont bien retenti à l'espace Paul Daumains.

Nounou Ines et nounou Séverine continuent d'accueillir des enfants de 3 mois à 3 ans (ou plus en périscolaire).

Elles les accompagnent dans leurs découvertes, leurs apprentissages et leurs expériences avec ce grain de folie qu'elles ont et qui reste intact.

Tout au long de l'année les enfants ont découvert la nature, les couleurs, les cinq sens, la manipulation et la motricité à travers de nombreuses activités parfois plus farfelues les unes que les autres.

D'ailleurs n'hésitez pas à aller visiter la page Facebook «la maison des cro'mignons» pour vous en rendre compte.

Si vous souhaitez les contacter, elles restent disponibles.

Et c'est promis la bonne humeur, la joie de vivre et le partage resteront de rigueur pour l'année à venir.



Inès et Séverine

COMITÉ DES FÊTES

AVIS A LA POPULATION : Le bureau du Comité des Fêtes de la Commune a été constitué, il revient en force pour préparer les prochaines festivités tant attendues.

Composition du bureau:

Président Stéphane BIROT ; Vice-Président Alban MATHIEU ;
Vice-président adjoint Gérard ROI ; Trésorier Didier Antras ;
Trésorière adjointe Céline DRUESNE ; Secrétaire Corinne BENARD ;
Secrétaire adjointe Gina MUNCK.

Nous faisons appel aux personnes qui souhaitent venir renforcer l'équipe même quelques heures, tous les bénévoles et les nouvelles idées seront les bienvenus. Merci d'avance de venir apporter votre aide afin que notre village continu à être dynamique et convivial.

Pour vous inscrire contacter:

Stephane BIROT tel 06 17 46 07 63 ; Alban MATHIEU tel 06 69 75 90 92

SOIRÉE CHOUCROUTE

Enfin les soirées sont de retour, ce 8 octobre à la salle des fêtes, 140 personnes ont répondu à l'appel des réjouissances. Le Chanteur Dominique Delill comme à son habitude a mis une ambiance phénoménale.

Un grand merci à tous d'avoir partagé cet événement avec nous et à très bientôt.



MARCHÉS GOURMANDS

Cette année les Marchés Gourmands ont eu un record exceptionnel de participants qui nous a fait chaud au cœur. Soirées dansantes animées par Dominique Delill qui a mis le feu à la piste dans une ambiance festive et amicale. Nous remercions tous les exposants qui ont permis d'assurer cette fête digne de l'esprit de notre village. On se retrouve l'année prochaine.



BUSHIDO KARATÉ CLUB



Une nouvelle saison sportive vient de débuter, et l'horizon semble enfin s'éclaircir après deux années difficiles.

Si les associations ont été touchées par la crise sanitaire dans leurs

occupations et leur gestion, les adhérents ont également été grandement privés de leurs activités (contraintes avec le vaccin, masque, gel) autorisation et interdiction... Nous espérons tous que cette saison nous permettra enfin de nous retrouver et de pouvoir pratiquer nos activités sportives sans contrainte.

Nous sommes sur Saint Seurin de Cadourne pour la pratique du Karaté traditionnel Shotokan chaque vendredi soir à 18h pour les enfants de 8 ans minimum et à 19h15 pour les adultes.

Renseignements au 06.67.48.01.74

Amicalement,

Le bureau du Bushido Karaté Club.

CLUB LOISIRS ET AMITIE SECTION MARCHÉ

La MARCHÉ est un loisir, une occasion de faire des rencontres et de créer des liens amicaux, mais c'est surtout un SPORT afin de rester en bonne santé !

Chaque jeudi, nous la pratiquons sur environ 7 à 8 km sur les chemins de notre commune ou d'ailleurs : de 8h30 à 10h30 de Juin à Septembre, et de 14h30 à 16h30 d'Octobre à Mai

C'est ouvert à toutes et tous sur inscription au 06 08 92 40 21 avec un certificat médical l'autorisant et le paiement d'une cotisation de 10€ pour l'année.

Photo d'une de nos sorties à Blaye au départ de la citadelle.



O.Tereygeol.

Commerçants & Artisans

La Guinguette de la Maréchale

Toujours présent dans notre petit coin de paradis qu'est La Maréchale, je tiens à remercier tous les clients fidèles qui m'ont permis de continuer et de garder notre esprit Guinguette.

Malheureusement et à grands regrets, j'ai été contraint de clôturer la saison beaucoup plus tôt que dans le passé par manque de personnel. Je fais ^{ores} déjà un appel à candidature pour les personnes qui désireraient un job d'été. J'ai hâte de vous retrouver l'année prochaine. *Micka*



Restaurant l'Instant de Saint-Seurin

L'Instant de Saint-Seurin, c'est avant tout un lieu convivial, de rencontres et de partage. Un vrai repère de gourmands et de bons vivants !

Nous proposons une cuisine de terroir, préparée avec des produits frais et de saison.

Nous proposons également un service traiteur pour vos événements familiaux et professionnels.

Florence & William.

Ouvert toute l'année.

Horaires basse saison (de septembre à juin) :

Lundi : 12h-14h

Mardi : Fermeture

Mercredi : 12h-14h

Jeudi : 12h-14h

Vendredi : 12h- 14h / 19h30-21h30

Samedi : 12h- 14h / 19h30-21h30

Dimanche : 12h- 14h

* Possibilité de privatiser le restaurant les soirées en semaine. A partir de 20 personnes.

Horaires Haute saison (Juillet et Août) :

Ouvert uniquement le soir 19h-22h

Du lundi au samedi. Fermeture le dimanche soir.

Réservations : 05 56 73 71 26

instantdesaintseurin@gmail.com

Commerçants & Artisans de Saint-Seurin de Cadourne

NOM	ACTIVITÉ	TÉLÉPHONE
« ARIIX » GERBAUD Séverine	Conseillère : santé, bien-être, beauté Facebook : bienveillance corps ô naturel	06 83 37 87 16
DEMARCHANT ATHALIS Alexandra	TAXI +	06 63 14 56 36 06 65 03 31 83
BACQUOY Dominique	« Nounou Dominique » 9 Route de la Raze Saint-Seurin de Cadourne	06 85 22 24 02
BIROT Stéphane	BIROT Frères Peintre en bâtiment	05 56 59 73 37
BETEILLE Antony	Plombier Chauffagiste Sanitaire - beteille.antony@free.fr	05 56 59 87 44 06 30 59 53 81
BELHASSOS Rachid	Plaquiste Peintre Revêtement sol et mur Pose parquet Bâtiment Rénovation (5 rue du Villa) - rachid.belhassos@free.fr	05 56 59 73 55 06 65 16 26 41
BRABANT Sandrine	Épicerie – Tabac- Journaux- Jeux FDJ (Espace Paul Daumains)	05 56 59 15 23
CHARRIER Amaury	Prestation photo et vidéo pour particulier et professionnel falconproduction@outlook.fr	06 44 28 88 30
CHEVALLEREAU Bouteyna	Conseillère indépendante en immobilier SAFTI (bouteyna.chevallereau@safti.fr)	06 14 29 60 28
CHEVALLEREAU Julien	Electricien professionnel. Installation, Rénovation, Mise aux normes, Dépannage 7/7 - egm33.contact@gmail.com	07 50 90 05 81
CREPIEUX Alain	La CADOURNAISE – Chambres d'hôtes Médoc-Conciergerie	05 56 59 06 02 06 68 67 64 63
FAUCHEY Cédric	VITI 33 Prestations viticoles	06 70 37 28 23
FAURE David C.F.R	Carrosserie Répare Rénovent Remplace Repeint carrosseriefr@gmail.com	06 27 51 86 65
FRANCHINI Florian	Maçonnerie générale Neuf et Rénovation	06 47 80 86 22
Florence et William GABORIT	L'Instant de Saint Seurin Restaurant instantdesaintseurin@gmail.com	05 56 73 71 26
IZARD Laurent	Plomberie-Chauffage-Couverture Zinguerie	05 56 59 36 85
« La Fontaine » Charles et Marianne	Chambres d'Hôtes - la.fontaine.medoc@gmail.com	07 82 38 74 37 05 56 73 43 39
« La maison des Cro'Mignons » Inès et Séverine	Maison des Assistantes Maternelles	Ines 06 73 25 38 85 Séverine 06 75 40 43 05
« La Maison M » Marianne et Michel	Gîte de charme	+32 495 71 88 44
« Le Château Réal » Kelly et Elian	Maison d'hôtes et Gîte (contact@lechateauréal.com)	06 66 16 71 13 06 84 58 17 85
LE CARROUR Ludovic	Pêcheur, vente de poisson. Port de la Maréchale	05 56 59 72 61
MARTINEZ Jésus	NICO MULTISERVICES. Destruction nids de frelon et guêpes. Entretien tous espaces verts Elagage, abattage avec nacelle Ferrailleur	06 64 95 70 12
OLLA PIZZA	Le Mardi Parking de l'Ecole à partir de 17H30	07 81 81 52 39
PASQUALE Micka	La Guinguette de la Maréchale	06 14 94 35 25
PEL Florence	« Les Coquetteries de FLO » Sacs cuir et accessoires flavule@hotmail.fr	06 29 92 50 17
PESENTI Alexandre	GLOBATIS (rénovation, construction, entretien et extension)	06 77 52 23 68
PETIT Thierry	Electricité Générale Conseil Chauffage Climatisation Neuf et Rénovation elec.conseil@gmail.com	06 63 09 67 35
PIERRON Françoise	« Fp'tite Main » Secrétariat, Gestion commerciale, Dématérialisation, Télé règlement - fptimain@orange.fr	06 08 04 37 67
POKEE Florence	Le Gîte à Nano.	06 10 55 91 35
POUYTEAU Elodie	Garde d'animaux Promenade et Soins Conciergerie - epouyteau@gmail.com	06 75 47 83 34
ROBIN Loïc	Serrurerie, Métallerie, Portail, Escalier, Verrières, Gouttières alu	06 79 47 23 09
SAUTS Julien	Mécanique auto, réparation toutes marques	05 24 23 65 42
VILMUS Nicolas	BATI JARDI CONCEPT Travaux de rénovation et finition du bâtiment, Décoration, Peinture, Revêtements, Isolation, Menuiseries int/ext et Entretien et aménagement espaces verts - batijardinconcept@gmail.com	06 95 64 34 41

Quilles de Sept



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé le dimanche 26 juin 2022, le concours de Quilles de Sept dans la cour de l'école. Arrivée des participants à 10h, je leur avais organisé une visite au Château « La Croix du Trale », nous avons été **recus** par Stéphane et Sandra NEGRIER qui nous ont fait déguster leur vin. Après un repas concocté par Chantal Degas, le concours a pu débuter. 18 équipes se sont affrontées, nous avons passé une très bonne journée qui a été couronnée par la remise des récompenses: coupes et bouteilles de vin offertes par La Croix du Trale, Moulin de Blanchon et la Cave La Paroisse. Merci à vous et à l'année prochaine. Merci à la Mairie pour son soutien.

A. DEGAS

Cadeaux de Noël

Tous les ans le Père Noël passe dans la commune pour gâter les enfants du village. Un cadeau a le don d'illuminer les yeux des enfants, malheureusement à chaque fois il y a plusieurs paquets qui ne sont pas récupérés, l'année dernière il y en a eu 21. Nous les conserverons en mairie jusqu'au 02 janvier, pensez-y et prenez quelques minutes pour le plaisir de vos enfants.



OPÉRATION CARTOUCHES 2022

1 cartouche ramenée = 1 geste pour un avenir meilleur

1 geste simple = 2 impacts considérables

POUR LA PLANÈTE
1 cartouche d'imprimante ramenée par votre enfant = 1 cartouche qui va dans la bonne filière de traitement

POUR L'ASSOCIATION
1 cartouche d'imprimante réutilisable = 1 DON
Près de 400 000 € reversés à l'association grâce à cette collecte depuis 2009 !

LVI, entreprise française pour la collecte, le tri et la réutilisation des cartouches d'imprimantes - 02 51 70 92 48 - lvi@lvi.fr - www.lvi.fr

Contrôle de l'eau



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Destinataires

MONSIEUR - SAUR FRANCE
MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT DES EAUX SAINT ESTEPHE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT SEURIN DE CADOURNE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR FRANCE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT SAINT ESTEPHE

Prélevement	00246531	Commune	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Unité de gestion	0084 SYNDICAT SAINT ESTEPHE	Prélevé le :	mercredi 24 août 2022 à 12h20
Installation	UDI 000481 ST ESTEPHE	par :	LABO LDA 33 GUIARD
Point de surveillance	S 0000001215 BOURG	Type visite :	D2CP
Localisation exacte	FOYER SOCIO CULTUREL - EVIER CUISINE - 1ER JET -		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	22,2 °C		25	

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33_PESSAC 3306
Type de l'analyse : CP Code SISE de l'analyse : 00249759 Référence laboratoire : INC07005/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,044 mg/L	2	1	
Nickel	<0,5 µg/L	20		
Plomb	1,7 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00246531)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.



DEVIENS OUVRIER.E QUALIFIÉ.E VITICOLE

Tu aimes travailler dehors et être polyvalent ?
Tu cherches une formation certifiante et rémunérée ?



- Formation 100% terrain par des professionnels et experts
- 15 châteaux prêts à t'accueillir
- Accompagnement pro par un vigneron
- Aide personnelle pour trouver un logement, financer et obtenir ton permis...



12 décembre 2022
6 décembre 2023



Châteaux du médoc

INSCRIS-TOI !



Plus d'infos? Nina
nina.constantin@mfr.asso.fr
05 56 09 05 17

Bienvenue

Nouveau

Bienvenu à David FAURE, un carrossier qui s'est installé dans le village, au 24 rue de Verdun face au cimetière.
Bienvenue également à Elodie POUYTEAU qui propose la prestation de gardiennage d'animaux.



LA VITICULTURE EN AGROÉCOLOGIE, DES MÉTIERS D'AVENIR !

UNE FORMATION, UN EMPLOI !



SKOLA Métiers de la Vigne prépare au titre professionnel d'ouvrier viticole avec une spécialisation dans l'agroécologie : re-végétalisation des sols, biodynamie, agroforesterie...

UNE FORMATION CO-CONSTRUITE AVEC LES VITICULTEURS LOCAUX

Durée : 11,5 mois
Date de démarrage : 12 décembre 2022

Où ? Châteaux du Médoc : Paloumey – Anthonic – Unimédoc – Latour – Rauzan Séglas – Lilian Ladouys – Lafon Rochet – Poujoux – Banton et Lauret

Rémunération selon l'âge : de 55% à 100% du SMIC

UNE FORMATION ADAPTÉE À CHACUN



Remise à niveau et une première découverte du métier de 2,5 mois.

Un contrat de professionnalisation de 9 mois.

Une équipe qui veille au développement des compétences métier (savoir-faire, savoir-être).

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ RENFORCÉ



Chaque jeune est formé par un vigneron et un formateur du métier. Il est également accompagné par un chargé d'insertion, pour lever les différents freins à l'insertion. Il l'accompagne dans ses démarches (logement, santé, administration) pour « sécuriser son parcours ».

CONDITIONS D'ADMISSIONS

Etre motivé par le métier.
Avoir entre 18 et 30 ans
Savoir lire et écrire

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ

Nina CONSTANTIN
nina.constantin@mfr.asso.fr
05 56 09 05 17

URBANISATION. Le sous-préfet Lionel Lagarde répond aux critiques sur la loi Littoral souvent pointée du doigt comme représentant un carcan pour le développement urbain des communes. Pour le représentant de l'État en Médoc, c'est « un enjeu fondamental » pour l'environnement.

Le sous-préfet défend la loi Littoral

✓ **Arnaud LARRUE**

Même s'il dit avoir toujours en tête « un souci d'équité » au regard des situations particulières, Lionel Lagarde, le sous-préfet de l'arrondissement de Lesparre-Médoc, affirme également ne pas avoir d'état d'âme lorsqu'il s'agit de faire appliquer la loi Littoral. « La loi de 1986, dite "loi Littoral", a pour objet de préserver nos côtes et notre littoral de l'urbanisation et de la bétonisation, afin de respecter l'environnement, explique-t-il. C'est un objectif d'autant plus prégnant pour l'avenir que l'urbanisation peut être un facteur aggravant des conséquences du changement climatique. Il faut d'ailleurs également faire le lien avec la loi Climat et Résilience d'août 2021 qui veut lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain. Le Médoc attire, mais les constructions nouvelles, même si elles sont un atout, doivent respecter les dispositions légales et les contraintes naturelles. Cela s'applique aussi à la dimension économique car on ne peut pas créer des zones industrielles et commerciales n'importe où et n'importe comment. L'État est donc de plus en plus exigeant et la première charge de son repêchage est de faire respecter la loi. »

Pos seulement les communes atlantiques, mais aussi celles qui ont un accès sur l'estuaire de la Gironde. Lorsqu'un maire y délire un permis de construire, il est soumis dans les deux mois qui suivent au contrôle de légalité de la préfecture. Si justime que le permis n'est pas conforme, le demande au maire de le retirer. Ce refus est également transmis au pétitionnaire qui a sollicité le permis. Si le maire n'accepte pas ma décision ou s'il garde le silence, la préfecture est en mesure de saisir le tribunal administratif. C'est ce dernier qui annule éventuellement le permis, ce n'est pas l'État. C'est vrai que, devant le tribunal, l'État gagne dans une proportion de 95 %, ce qui montre que les juges ont de la loi Littoral la même approche que nous. Depuis le début de l'année, une soixantaine de dossiers a ainsi été transmis au contentieux. »

Cette exigence de l'État n'est-elle pas nouvelle, au regard d'une loi qui existe depuis 1986 et qui semble ne pas avoir été toujours appliquée avec la même rigueur ?

« L'appréciation de la légalité n'est pas une loterie »

Réponse du sous-préfet : « La loi Littoral était en avance sur son temps et elle est aujourd'hui devenue un enjeu fondamental. Nous avons des milliers d'actes à contrôler chaque année, mais le respect de cette loi fait partie des priorités. Le Premier



Lionel Lagarde, sous-préfet de Lesparre-Médoc, rappelle que le représentant de l'État est là pour appliquer la loi. PHOTO EMAL

Ministre a récemment fait une feuille de route aux préfets et la lutte contre l'artificialisation des sols y figure en bonne place. Mais nous essayons de faire les choses de manière intelligente et le principe de légalité est attendu par un principe d'équité. On ne peut pas construire, même dans la continuité, car ce serait sans fin. Mais nous avons deux schémas de cohérence territoriale (SCoT), qui sont en préparation en Médoc. Ces schémas sont essentiels, car ils permettent d'identifier les villages où il sera possible de construire via les plans locaux d'urbanisme (PLU). Quant aux particuliers qui pensaient avoir

Pour le représentant de l'État, la situation actuelle, concrètement perçue d'avance, sont parfaitement claires : « Dans les communes concernées par la loi, il n'est possible de construire que dans la continuité des immeubles existants. Les principales difficultés se posent pour les zones d'habitations diluées : on ne peut pas y construire, même dans la continuité, car ce serait sans fin. Mais nous avons deux schémas de cohérence territoriale (SCoT), qui sont en préparation en Médoc. Ces schémas sont essentiels, car ils permettent d'identifier les villages où il sera possible de construire via les plans locaux d'urbanisme (PLU). Quant aux particuliers qui pensaient avoir

trouvé le terrain sur lequel ils allaient faire construire la maison de leurs rêves, avant d'être confrontés au refus préliminaire, Lionel Lagarde dit être conscient « des situations sociales délicates et des familles qui ont pu engager de frais ». « Il est impossible de recevoir tous les pétitionnaires. Mais ils peuvent passer par leurs maires, que je vois régulièrement. Ils peuvent également contacter le juge, mais avec attention tous les communes. Mais il faut bien comprendre que l'appréciation de la légalité n'est pas une loterie et que tout se fait sous le contrôle du juge. J'essaie quant à moi de préserver l'équité au plus près. »

Loi Littoral.

Pour l'agent immobilier, c'est « une chape de plomb sur le Médoc »

L'application stricte de la loi Littoral suscite de nombreux conflits. Et aussi des craintes quant à ses retombées économiques. Entre les particuliers qui ne peuvent pas construire la maison dont ils rêvaient, les élus qui craignent pour le développement de leurs communes et les professionnels de l'immobilier, marchands de biens, constructeurs ou artisans, qui redoutent une baisse de leurs chiffres d'affaires, la loi Littoral concentre de nombreuses critiques. Entrée en vigueur en 1986 sous le nom de « Loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral », elle s'applique en effet sur la totalité du territoire des communes riveraines d'un océan ou d'un estuaire, ce qui englobe donc près de la moitié de celles de la presqu'île médocaise. Son objectif d'orienter et de limiter l'urbanisation des zones littorales était clair, cependant son application s'est heurtée à des interprétations divergentes, qui ont été en partie résolues par de nouvelles dispositions

législatives ou réglementaires, ainsi que par un contentieux administratif conséquent. Malgré cela, en Médoc, ces divergences sont toujours d'actualité, peut-être parce que l'État a décidé de faire preuve de moins de souplesse que celle qui était de mise depuis des années (lire ci-dessus). C'est ainsi que de nombreux projets, aussi bien particuliers que collectifs ou industriels, ont fait l'objet de rejets de la part de la préfecture, à laquelle les juges administratifs ont donné raison, dans la majorité des cas, lorsqu'ils ont été saisis. Brice Descaudet, agent immobilier basé à Lesparre-Médoc et représentant des médociens de la transaction immobilière au sein de l'Union nationale des professionnels immobiliers (Unipis) de Nouvelle-Aquitaine, ne mâche pas ses mots : « C'est une chape de plomb qui s'est abattue sur la Gironde depuis quelques mois et le Médoc en est la parfaite illustration. La préfecture bloque absolument toute nouvelle demande de construction en dehors des grandes agglomérations. Du jour au lendemain, les



Pour Brice Descaudet, construction immobilière et environnement ne sont pas incompatibles. PHOTO EMAL

contenues rurales se retrouvent avec des terrains qui étaient constructibles et qui ne le sont plus. Les maires sont mis devant le fait accompli. Ils sont pris entre les autorisations d'urbanisme qu'ils ont délivrées, désormais considérées comme illégales par la préfecture, et des particuliers qui étaient propriétaires de terrains constructibles sur lesquels ils ne peuvent plus rien faire. Cela génère

uniquement de conflits et de procédures, car ce sont des millions d'euros qui ne le sont plus. Les maires ont quelquefois l'air d'adhérer. » Pour le représentant de l'Unipis, les conséquences économiques pourraient être désastreuses : « Il y a un impact immédiat sur le prix des terrains en raison de leur rareté, puisque les gens viennent et qu'ils ne trouvent plus rien pour construire un

logement. Cela va entraîner une chute vertigineuse de l'économie de la construction en Médoc. Il y aura également des conséquences sur les activités touristiques, puisque rien ne pourra se faire et qu'aucun hôtel ne pourra être construit en bord de mer alors que nous en manquons déjà, sans parler des problèmes spécifiques posés par l'effacement des travailleurs saisonniers. Nous sommes confrontés à une véritable crise d'entretien. » Pour Brice Descaudet, l'aménagement environnemental n'est pas déterminant, car les constructions et nature peuvent faire bon ménage : « Il existe un décalage total entre cette loi et les besoins des Français en matière de logement. Depuis les confinements, ces derniers cherchent plutôt des maisons avec des espaces extérieurs, afin de profiter de la nature ou lieu de vivre dans de grands ensembles. Or, il est possible de promouvoir la réalisation de logements écologiques qui favorisent le développement de la biodiversité. »

Arnaud LARRUE



Mme Gaillard

Quelle belle rencontre cet été à la Guinguette de la Maréchale, Mme Annie GAILLARD la doyenne du Trale (Saint-Seurin de Cadourne).

Elle aura bientôt 105 ans le 08/12/2022, elle vit depuis quelques années à la Fondation Roux à Vertheuil mais a toujours à l'esprit notre village en dégustant un bon cru.



Octobre rose

La 1^{ère} édition d'Octobre Rose a connu un franc succès grâce à la mobilisation et la générosité de tous. La douceur de l'automne nous a permis une marche nocturne sereine après un lâcher de ballons où petits et grands se sont émerveillés devant cette envolée rose. La conférence animée par L'Institut du Sein d'Aquitaine a été suivie par une soixantaine de personnes. Les diverses activités ont été appréciées de tous et ont permis de récolter la somme d'un peu plus de mille huit cents euros. L'intégralité des recettes et des dons est reversée à LISA

Merci à la mairie et à vous tous pour votre soutien et nous espérons vous retrouver l'année prochaine.

Le Médoc des lavandières

- Un inventaire de ses anciens LAVOIRS et autres fontaines, sources et abreuvoirs -



Nathaniel A. LEE

Après avoir inventorié les anciens moulins à vent en Médoc, dans un ouvrage paru en 2018, « **QUAND LE MEDOC AVAIT DES AILES** », Nathaniel LEE, Labardais depuis plus de soixante ans, toujours aussi intéressé par le patrimoine local de sa région, a entrepris cette fois de répertorier les lavoirs existants et disparus de la presqu'île.

Il en a donc recensé presque cent cinquante, sans compter les nombreuses sources et fontaines à côté desquelles ils étaient souvent construits. Il n'en reste qu'à peine la moitié de visibles encore aujourd'hui.

Ces lavoirs ont été érigés pour la majeure partie d'entre eux, suite à une loi du 3 février 1851, par laquelle le gouvernement d'alors, pour des raisons d'hygiène et de salubrité publique, décida de subventionner à hauteur de 30 % les communes qui souhaitaient mettre en oeuvre des équipements publics permettant de faciliter le nettoyage du linge.

En Médoc on trouve donc deux types de lavoirs, ceux installés à côté d'une fontaine, généralement implantés dans des « coins » habités et ceux créés sur les bords d'un cours d'eau, des jalles ou des crastes, car l'eau y était abondante et claire.

Le travail de lavandière était pénible, car il y avait les femmes qui lavaient le linge pour leurs familles, mais aussi toutes celles dont c'était souvent un métier au service des hôtels, des hôpitaux et des familles aisées.

Les lavoirs ont disparu au début des années 1950, avec l'adduction à l'eau courante des habitations, le tarissement de beaucoup de nappes phréatiques et l'apparition des premières machines à laver le linge !

Malheureusement ces lieux de « rendez-vous » ont été presque systématiquement détruits.

Parfois un panneau de nom de rue nous rappelle leur existence passée. Par chance, quelques communes ont su les conserver et même les remettre en valeur.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Ouvrage de 170 pages avec de très nombreuses photos couleur, format 21x29,7

Parution août 2022 au prix de 29,50 € (imprimé à 200 exemplaires)

A retirer chez l'auteur ou à commander (+ 9,50 € de frais d'envoi sous emballage carton/exemplaire)

Une souscription est ouverte jusqu'au 10 juillet 2022 au prix de 25,00€

(chèque à l'ordre de Nathaniel Lee, qui ne sera encaissé qu'après parution)

NOM et Prénom :Nombre d'exemplaires :

Adresse :

N° téléphone :e-mail :

Si vous souhaitez une facture le préciser (.....) (cochez ici)

Pour un paiement par virement me contacter, n° SIREN et IBAN vous seront adressés

**L'OUVRAGE « QUAND LE MEDOC AVAIT DES AILES » ETANT EPUISE UN RETIRAGE EST EVISAGE
POUR LE MOIS DE JUILLET 2022. SI VOUS ETES INTERESSES, PRENDRE CONTACT AVEC L'AUTEUR**

Nathaniel A. LEE - 3 place de Cantelaude - 33460 LABARDE - 06 08 67 24 66 - nalee.arch@wanadoo.fr

Recettes de fêtes



BISQUE DE HOMARD

Fendre le homard en 2 en commençant par la tête.
Retirer la poche à gravier à l'aide d'une cuillère à soupe.
Concasser la tête en morceaux. Chauffer l'huile d'olive dans une cocotte.
Saler et ajouter les morceaux pour les colorer à feu vif.
Cuire 5 minutes à feu moyen.
Retirer les queues pour un usage ultérieur.
Ajouter l'oignon, la carotte et le céleri. Cuire pendant 5 minutes à feu doux.
Ajouter le concentré de tomate. Ajouter le cognac et réduire. Ajouter le vin blanc et réduire de moitié. Ajouter le riz. Mouiller avec le fumet ou à l'eau. Ajouter l'ail et cuire à frémissement pendant 40 minutes environ.
Mixer la bisque. Passer au chinois en pressant au maximum
Vérifier l'assaisonnement et ajoutez une pointe de piment de Cayenne.
Servir.

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1,2 l de fumet de poisson ou eau
- 600 g de homard
- 1 petite poignée de riz rond
- 10 cl de vin blanc sec
- 50 g de carottes
- 1 branche de céleri
- 5 cl de cognac
- 1 échalote
- 1 gousse d'ail dégermées
- 2 c. à s. d'huile d'olive
- 1 c. à s. bombée de concentré de tomates
- 1 pincée de piment ou poivre de Cayenne
- 4 branches de persil

Chapon de pintade farci au boudin blanc et foie de volaille

Dans le mixer, mettre les boudins blancs épluchés, les foies, le pain un peu essoré, l'oeuf, un peu de muscade râpée, sel, poivre et cognac. Mixer. Mettre dans un grand bol et ajouter les échalotes émincées. Farcir le chapon de pintade avec cette farce et coudre l'orifice avec de la ficelle et une grosse aiguille. La masser avec un peu d'huile d'olive, sel et poivre et la déposer dans un grand plat, ajouter le vin blanc.

Cuire à 180° pendant 2 heures en l'arrosant tous les 1/4 d'heure. La sortir environ 15 à 30 minutes avant de la découper et la laisser sous un papier aluminium.

Conseil : Mieux vaut préparer la farce la veille et la laisser au réfrigérateur pour la nuit, elle est plus ferme et plus facile pour farcir la pintade.

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1 chapon de pintade
- Noix de muscade râpée
- 1 verre de vin blanc
- 1 huile d'olive
- 1 petit verre de cognac
- 2 échalotes
- 2 boudins blancs
- 125 g de foies de volaille
- 1 oeuf
- 1 t. de pain de mie trempée dans du lait
- Sel ou sel fin
- Poivre

Nougat Glacé

Faire dorer les amandes et les pistaches dans une poêle à sec.

Lorsqu'elles commencent à dorer, ajouter le sucre et laisser caraméliser.

Laisser tiédir. Réserver.

Faire chauffer le miel.

Pendant ce temps, monter le blanc d'œuf en neige avec une pincée de sel. Incorporer le miel bouillant tout en fouettant.

A l'aide d'un rouleau à pâtisserie ou d'un mixer, concasser grossièrement les amandes et pistaches caramélisées puis les ajouter au blanc d'œuf.

Monter la crème liquide très froide en chantilly et l'incorporer au mélange précédent.

Verser cette préparation dans des moules individuels en aluminium ou en silicone et placer au congélateur pour 6h au moins.

Servir avec un coulis de fruits rouges.

Ingrédients pour 6 personnes :

- 15 g de pistaches décortiquées / émondées
- 13 cl de crème liquide entière (30% de MG)
- 1 blanc d'œuf
- 50 g de miel
- 20 g de sucre
- 25 g d'amandes émondées
- 1 pincée de sel ou sel fin

Sudoku

Remplir la grille avec les numéros manquants.

Chaque rangée, colonne et carré (9 espaces chacun) doit être rempli avec les numéros 1-9, sans répéter aucun nombre dans la rangée, la colonne ou le carré

Niveau Moyen

9	7		6			8		2
8				5				
5			6			7	9	
	2				6	4		8
	9						2	
6		3	2				7	
		8	4			7		9
				6				4
7		4			8		3	5

Mots croisés

Solutions de la grille du bulletin précédent

Horizontal: 1- Il est souvent dans sa pièce 2- Payera pour le service 3-Femmes aux commandes 4-Fuite de gaz - Iridium au labo- Passé trop prêt du filet 5-Complice de Ramzy - Elle est courante en ville 6- Cria tel l'agneau - Lac de Lombardie 7-Ne pas trouver à son goût -Il attriste les geishas 8-Rapide aller retour - Parasol en bord de plage -Contrat précaire 9- Un type assez populaire - Ancien territoire portugais rétrocedé à la Chine 10- Y va - Mot de corrida 11-Egaliser sur le terrain - Abréviation musicale 12- Il carressa avec chaleur les Egyptiennes - Radio périphérique - C'est un travail de choix 13-Notice informative. Ne reste pas sans rien faire 14-Mention au verso d'une traite. Bousculade

Vertical: A- Couvert d'un tissu. Barrière de sécurité B- Eclairage des rues. Grand spécialiste de la roue C- De bons sentiments. Il n'est pas rare que l'hiver le voit blanchir. Candela symbolisé D- Changea de voix ou de peau. Il claqua avant chaque prise. Poisson de la Méditerranée E- Le mot de l'opposition. Ravitaillées F- Sol. Ecole de cadres supérieurs. Ce sont eux, les hommes! G- Une partie de la Suisse. Il est parfois conditionné. Branche du bois d'un cerf. Symbole du stéradian. H- Cloîtré au monastère. Suite de fracture. Croix de Saint-Antoine I- Se prépare à mettre les voiles. Souffrante J- Acteur américain(Clint). regardée d'un mauvais oeil.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	D	R	A	M	A	T	U	R	G	E
2	R	E	M	U	N	E	R	E	R	A
3	A	V	I	A	T	R	I	C	E	S
4	P	E	T		I	R		L	E	T
5	E	R	I	C		E	A	U		W
6		B	E	L	A		I	S	E	O
7	R	E	S	A	L	E	R		N	O
8	A	R		P	I	N		C	D	D
9	M	E	C		M	A	C	A	O	
10	B		O	S	E		O	L	L	E
11	A	P	L	A	N	I	R		O	P
12	R	A		R	T	L		T	R	I
13	D	O	C		E	S	S	A	I	E
14	E	N	D	O	S		R	U	E	E

Etat civil 2022

NAISSANCES :

VILMUS Chloé, Christine, Dorothée, née le 17.05.2022 à Bordeaux : OK

FAUCHEY Lucie, Manon, Albane, née le 17.05.2022 à Bordeaux : OK

TRAVAINI Gabriel, né le 30.09.2022 à Lesparre Médoc : OK

MARIAGES :

COUMES Manuel, François et NÉGRIER Laurie, Nathalie

BERNARD Jonathan, Anthony, Julien et MAU Cindy, Aurore

3 autres mariages ont été célébrés en mairie mais les époux n'ont pas souhaité figurer sur le journal communal (refus lors de la constitution du dossier mariage).

DÉCÈS :

BOUDAUD Guy, le 13.01.2022 à Pessac

BROSSARD née JARRIS Marie, Renée, le 03.02.2022 à St-Seurin de Cadourne

DUREY Nicole, Isabelle, le 12.03.2022 à Lesparre Médoc

DUROUSSEAU née SÉVRAIN Pierrette, le 21.04.2022 à Lesparre Médoc

COYCO Christian, le 25.05.2022 à Lesparre Médoc

SAUTS Yves, le 21.08.2022 à St-Seurin de Cadourne

BOUDAUD née PUERTOLAS Danielle, Jacqueline, le 20.10.2022 à St-Seurin de Cadourne

Il était une fois



St Seurin avant



Le port



Les vendanges

MANIFESTATIONS

Marché de Noël/Téléthon

dimanche 4 décembre 2022,
de 10h à 18h30 au foyer socioculturel

Arbre de Noël de la commune

samedi 10 décembre 2022 à 15h
au foyer socioculturel

Réveillon

samedi 31 décembre 2022 à partir de 20h
au foyer socioculturel

Vœux du maire

vendredi 20 janvier 2023 à 19h
au foyer socioculturel

Repas des aînés

dimanche 5 février 2023 à 12h
au foyer socioculturel



A Saint Seurin de Cadourne Réveillon de la Saint Sylvestre !!!!

81 euros

Menu

Cocktail de bulles dorées et ses gourmandises
Grande Assiette délices des Landes
(Asperges-Foie gras Rôti-Jambon des Pyrénées)
Poêlée de St Jacques Sauce Champagne et beurre blanc
Explosion des Papilles au Limoncello sur Sorbet de poire William
Tournedos de Filet de Boeuf Façon Chateaubriand
Accompagné d'un Flan gourmet aux Cèpes
Ronde variée des pâturages sur sa patinoire à escargots
Charlotte Noisettine Caramel au beurre salé
Café, Vin et Champagne compris.

Ambiance au Top assurée par Le Grand Orchestre P.LEBRUN

4 musiciens sur scène !

Renseignements et inscriptions au 05/56/59/84/14
Comité des Fêtes de St Seurin de Cadourne
mtvstseurin@orange.fr



**CHÂTEAU
CHARMAIL**
Famille d'Kalluin, propriétaire
Cru Bourgeois Exceptionnel
Haut-Médoc
www.chateau-charmail.com - Tél. 05 56 59 70 63

"On ne peut avoir de beaux plans sans les aimer, la nature ne donne rien d'elle-même"

QUINCAILLERIE LEGO

DomPro

Des pros
équipent
les pros.

Fournitures Industrielles
Quincaillerie
Outillage

39, Crs du Général de Gaulle
33340 LESPARRE MEDOC

05 56 73 29 59

www.quincaillerie-lego-lesparre.fr

**Quincaillerie - Outillage - Fer
GAZ - FIOUL - GNR**



AGENZWEB

L'AGENCE WEB DE PROXIMITÉ

*Création de sites web
Animation de vos réseaux sociaux*

contact@agenzweb.fr

www.agenzweb.fr



Éditions **Conseils-Informations**
COMMUNICATIONS TERRITORIALES

Régie publicitaire au service
des communautés territoriales
BULLETINS, AGENDAS, PLANS, GUIDES...

www.conseil-information.com

06 58 44 24 58



*Château
Sociando-Mallet*

2020

Sylvie Gautreau



L'Agence de Com

Communication & Impression

www.lagencedecom-france.fr



Cartes de visite,
flyers, affiches,
brochures, livres
tampons, gravure
...

print 33
IMPRIMERIE

06 58 44 24 58 - info@print33.fr



ENTREPRISE DE PLATRIERIE

AMÉNAGEMENT DE COMBLES
FAUX PLAFOND - CLOISON
ISOLATION - LAINE SOUFFLÉE

Neuf & Rénovation

3, passage des Ecoilers - 33 180 SAINT SEURIN DE CADOURNE
06 82 25 92 47 - seb.degas@orange.fr